

La Turquie avec l'Union européenne, pas dedans

Veut-on encore une Union européenne qui soit un vrai projet politique ? Si c'est le cas, il faut refuser l'adhésion de la Turquie, estime Jacques Toubon. Mais pour l'eurodéputé du Parti populaire européen, il faut par contre chercher à renforcer nos liens avec ce pays qui est un partenaire mondial incontournable.

La Turquie présentera sa candidature le 17 décembre prochain à l'examen décisif du Conseil européen sans avoir réuni toutes les conditions requises pour l'éventuelle ouverture des négociations d'adhésion à l'Union européenne. C'est ce que la Commission a souligné le 6 octobre dernier, en revoyant à la baisse les critères de Copenhague de 1993. D'après le rapport Verheugen, la Turquie a eu un comportement "satisfaisant" dans les progrès réalisés jusque là - et, certes, on ne peut que reconnaître les efforts conduits par le gouvernement Erdogan.

Une question de capacité et d'intérêt

Toutefois, les critères de Copenhague sont-ils le bon instrument de mesure pour juger de la pertinence de l'entrée de la Turquie dans l'UE ? Il est temps de mettre de côté le politiquement correct et d'oser enfin regarder la réalité en face. La véritable question n'est pas de savoir si la Turquie est européenne ou a vocation à le devenir, mais bien de déterminer s'il est, conformément à la déclaration des chefs d'Etat et de gouvernement de juin 1993, réellement dans la capacité et l'intérêt de l'Union d'intégrer la Turquie comme nouvel Etat membre. Ainsi, confrontée à la charge de l'intégration des dix nouveaux membres et à deux futures adhésions -Bulgarie et Roumanie-, l'UE ne saurait sérieusement renvoyer les perspectives financières pour la Turquie à partir de 2013 en se contentant d'une attitude de fuite en avant.

Comment intégrer un pays fort aujourd'hui de 70 millions d'habitants, au PIB par habitant inférieur au quart de la moyenne européenne, aux disparités de niveau de vie énormes, à la dette publique inquiétante, à l'économie largement agricole, à la laïcité beaucoup plus présente dans l'Etat que dans la société et les mentalités ?

Il est urgent de bien prendre conscience qu'avec la Turquie dans l'UE, c'est toute l'architecture de l'Europe qui sera bouleversée. Ma conception de l'Europe c'est celle d'un espace délimité où s'exerce un pouvoir au nom de l'intérêt général, une Europe puissance. Sa force réside dans son centre, alors qu'une Union européenne étirée de Londres à Ankara risque de voir ses décisions influencées de manière prépondérante par la périphérie. La dispersion et la diversité pèseront plus que l'intégration et contreviendront donc à la devise de l'Union : "Unis dans la diversité".

La formule d'un partenariat privilégié

Voilà pourquoi, si le Conseil européen ouvre les négociations en vue de la pleine et entière adhésion, nous risquons de voir entrer la Turquie aux conditions de la Turquie et non à celles de l'UE. Or pour l'Europe, source de progrès économique et social et acteur majeur dans le monde, pour cette union politique que je défends comme pour la Turquie contemporaine héritière d'une civilisation grandiose, la formule d'un partenariat privilégié me paraît être la meilleure.

Le projet d'alliance et de destins partagés pourrait ainsi comporter:

-Une véritable politique commerciale commune. Le partenariat privilégié prévoirait que la Turquie serait intégrée aux Conseils et aux groupes compétents en matière de politique commerciale et négocierait les éléments du tarif extérieur commun, faculté qu'elle n'a pas actuellement.

- Une coopération juridique et judiciaire pour l'édification d'un Etat de droit, en matière civile et pénale, pour assurer le respect des droits de l'homme et des droits des minorités. Ainsi la Turquie préserverait-elle sa laïcité constitutionnelle tout en instaurant réellement les libertés publiques et des droits de l'homme. Bien sûr, la Turquie ne peut, seule au monde, continuer à nier le génocide des Arméniens en 1915.

- la maîtrise de l'immigration par un contrôle des flux migratoires et une surveillance en commun des frontières extérieures de la Turquie.

- la surveillance maritime : le Bosphore et les Dardanelles ont une importance majeure pour l'approvisionnement pétrolier ainsi que pour le trafic militaire. Il faut pouvoir contrôler les trafics illicites de toute nature et se prémunir contre tout risque d'interruption de navigation.

- l'aide au développement, plus rapide et d'une efficacité plus grande que les contraintes de la politique des fonds structurels.

- la politique étrangère et de défense. La Turquie par sa nature euro asiatique, pourra promouvoir ainsi son rôle comme puissance de stabilité et de médiation dans l'ensemble constitué par le Proche-Orient (arabe, perse, turc), le Caucase et la Mer Noire. Pour pouvoir jouer ce rôle, elle doit rester autonome des blocs et de l'UE. Elle constituera la charnière entre la PESC et l'OTAN.

- l'unification pacifique de Chypre. La Turquie doit reconnaître la République de Chypre, Etat membre depuis le 1er mai 2004. Il vaudrait mieux faire du règlement de la situation chypriote l'un des chapitres du Partenariat privilégié car il serait plus facile pour la Turquie de sauvegarder dans cet accord les intérêts de la population turque de l'île.

- la politique culturelle. Elle participerait au Programme Media, appliquerait la directive Télévision sans frontière et serait associée aux coopérations en matière culturelle, notamment pour la mise en valeur du patrimoine artistique.

Négocier un partenariat privilégié permettra de prendre en compte de manière réaliste la situation de la Turquie contemporaine et les exigences de la construction de l'Union politique. La Turquie pourrait jouer pleinement le rôle qui est le sien dans une région-clé du monde. L'Union se construirait conformément à son projet historique, tout en se renforçant de l'influence de son puissant voisin.

J.T.

© Dernières Nouvelles D'alsace, Jeudi 02 Décembre 2004.